Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

RÈGLEMENT (CE) Nº 958/2003 DE LA COMMISSION

du 3 juin 2003

portant modalités d'application de la décision 2003/286/CE du Conseil, en ce qui concerne les concessions sous forme de contingents tarifaires communautaires pour certains produits céréaliers en provenance de la République de Bulgarie et modifiant le règlement (CE) nº 2809/2000

(JO L 136 du 4.6.2003, p. 3)

abrogé par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (CE) nº 1996/2006 de la Commission du 22 décembre 2006	L 398	1	30.12.2006

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2003R0958:20060709:FR:PDF